



## COTEAU DE CHEZ CHAUSSAT (Identifiant national : 540003491)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 05910038)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : J.TERRISSE, - 540003491, COTEAU DE CHEZ CHAUSSAT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 12P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/540003491.pdf>

Région en charge de la zone : Poitou-Charentes  
Rédacteur(s) : J.TERRISSE  
Centroïde calculé : 385774°-2080375°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 03/07/2001  
Date actuelle d'avis CSRPN : 03/07/2001  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 18/06/2014

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	11
9. SOURCES .....	12

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Charente-Maritime
- Département : Charente
- Commune : Chérac (INSEE : 17100)
- Commune : Saint-Laurent-de-Cognac (INSEE : 16330)

### 1.2 Superficie

23,45 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 5  
Maximale (mètre): 39

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 540007612 - VALLEE DE LA CHARENTE MOYENNE ET SEUGNE (Type 2) (Id reg. : 05910000)

### 1.5 Commentaire général

Ligne de coteaux calcaires à pentes très fortes, en adspersion sud, dominant la vallée de la Charente et constituant un remarquable ensemble de pelouses calcicoles xéro-thermophiles.

Intérêt botanique élevé :

\* sur le plan floristique : présence de nombreuses espèces méridionales dont plusieurs proches de leur limite nord de répartition;

\*sur le plan phytocénétique : présence d'une association végétale du XEROBROMION aux marges nord-occidentales de son aire : le SIDERITIDO GUILLONII-KOELERIETUM VALLESIANAEE.

Hormis les prairies alluviales, aujourd'hui détruites, les pelouses calcicoles sont également soumises à des facteurs de dégradation :

- vieillissement des pelouses par densification de la strate herbacée : développement de faciès paucispécifiques à Bromus erectus-Brachypodium pinnatum;

- surpâturage localisé sur 1.5 ha environ, par des ovins;

- constructions de maisons d'habitation en bas des coteaux : décapage et remaniement du substrat, introduction de végétaux exotiques susceptibles d'essaimer dans les pelouses voisines etc...

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Zone bénéficiant d'autres mesures agri-environnementales

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Chasse
- Habitat dispersé

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Falaise continentale
- Escarpement, versant pentu

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Floristique</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> <li>- Géomorphologique</li> </ul>

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

En raison de la transformation quasi totale des prairies alluviales en cultures de maïs ou de peupliers, la zone se limite désormais aux seules pelouses sèches des coteaux dominant la D 24. Quelques hameaux sont englobés dans le périmètre pour éviter un morcellement de la ZNIEFF en îlots disjoints.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Null	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>

## 5.2 Habitats

### 6. HABITATS

#### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.33 <i>Prairies calcaires subatlantiques très sèches</i>				

#### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.11 <i>Pelouses médio-européennes sur débris rocheux</i>				
	62.1 <i>Végétation des falaises continentales calcaires</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>				
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

#### 6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82 <i>Cultures</i>				

#### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Planiérogames	131697	<i>Arenaria alba</i> subsp. <i>campanulata</i> P.Fourn., 1939	Armoise blanche, Armoise camphrée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	84869	<i>Astragalus montepessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier, Esparcette bâtarde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	86041	<i>Biscutella gillonii</i> Jord., 1864	Linestière de Gullion, Biscutelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	92308	<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Usseron des monts Cantabriques, Herbe de Biscaye	Reproduction indéterminée	Informateur : JEAN TERRISSE		500		
	104745	<i>Lactuca chondrillifera</i> Boreau, 1849	Laitue	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE	Faible			
	106342	<i>Linum strictum</i> L., 1753	Lin raide, Lin droit	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE	Faible			

### 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61510	<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	60205	<i>Crocodyrus russula</i> (Hermann, 1780)	Crocodile musette	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				

-6/ 12 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60015	<i>Eriaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	61675	<i>Lepus capensis</i> auct.	Lièvre d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	60674	<i>Meles meles</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	61357	<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761)	Campagnol agreste	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	61379	<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	Campagnol des champs	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	60716	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Belette d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
	3676	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pigri des arbres	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
	4588	<i>Carduelis carmelina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélotieuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
Oiseaux	4580	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
	4657	<i>Emberiza cinerea</i> Linnaeus, 1758	Bruant/Jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	4215	<i>Hippocis polyglotta</i> (Viellet, 1877)	<i>Hippocis polyglotta</i> Petit contrefaisant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	4289	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Viellet, 1879)	Pouillot de Bonelli	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	4280	<i>Phylloscopus collybita</i> (Viellet, 1887)	Pouillot véloce	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP SARDIN				
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	4252	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	79763	<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Fraxin de Montpelier, Açaç, Azerou	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	79816	<i>Aceras anthopophorum</i> (L.) W.T.Aiton, 1789	Orchis homme perdu, <i>Aceras</i> homme perdu, Porte-Homme, <i>Pantine</i> , <i>Homme-perdu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	84279	<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officielle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	84675	<i>Aster linosyris</i> (L.) Bernh., 1800	<i>Aster linosyris</i> , <i>Linosyris</i> à feuilles de Lin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	86601	<i>Bromus erectus</i> Huds., 1762	Brème érigée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
88052	<i>Carduncellus mississimus</i> (L.) DC., 1805	Cardoncelle mou	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89338	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	<i>Pâturin rigide</i> , <i>Desmazérie rigide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	90076	<i>Cerastium pumilum</i> Curt., 1777	<i>Céraiste nain</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	92527	<i>Coronilla minima</i> L., 1756	<i>Coronille naine</i> , <i>Coronille mineure</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	97511	<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	<i>Euphorbe filuète</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	98653	<i>Ficus carica</i> L., 1753	<i>Figier commun</i> , <i>Figier de Carie</i> , <i>Capringier</i> , <i>Figier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	98756	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	<i>Fenouil commun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	100896	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Hélianthème des Apennins</i> , <i>Hélianthème blanc</i> , <i>Herbe à feuilles de Polium</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	101101	<i>Helichysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	<i>Immortelle des dunes</i> , <i>Immortelle jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	103639	<i>Inula montana</i> L., 1753	<i>Inule des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	104680	<i>Koeleria vallesiana</i> (Horck.) Gaudin, 1808	<i>Koelère du Valais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
138271	<i>Ophrys aranifera</i> subsp. <i>lilicosa</i> (E.G.Camus) E.G.Camus, 1908	<i>Ophrys verdissant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE					

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
114136	<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	<i>Paturin bulbeux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
116704	<i>Quercus ilex</i> L., 1753	<i>Chêne vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
118916	<i>Rubia perigrina</i> L., 1753	<i>Garance voyageuse, Petite garance</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
122118	<i>Sedum anopetalum</i> DC., 1808	<i>Oryzi à pétales droits</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
123037	<i>Seseli montanum</i> L., 1753	<i>Seseli des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
123568	<i>Silene nutans</i> L., 1753	<i>Silene nutans, Silene penché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
124905	<i>Stachys recta</i> L., 1767	<i>Épiaire droite</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
125981	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	<i>Germandrée petite-chêne, Chénette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
126008	<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	<i>Germandrée des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
126298	<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	<i>Thesium couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
130046	<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	<i>Vulpie unilatérale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60674	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
	60716	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
Oiseaux	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> ) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	3676	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> ) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4252	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4269	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4280	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4580	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4588	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4657	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	101101	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

### 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
84869 <i>Astragalus monspessulanus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur JEAN TERRISSE
86041 <i>Biscutella guillonii</i> Jord., 1864		Reproduction certaine ou probable	Informateur JEAN TERRISSE
104745 <i>Lactuca chondrilliflora</i> Boreau, 1849		Reproduction certaine ou probable	Informateur JEAN TERRISSE

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
106342 <i>Linum strictum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur JEAN TERRISSE
131697 <i>Artemisia alba</i> subsp. <i>camphorata</i> P.Fourn., 1939		Reproduction certaine ou probable	Informateur JEAN TERRISSE

### 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	TERRISSE J., SARDIN JP.	1995	Mesure agri-environnementale "retrait long terme faune/flore" : Application à 20 sites de pelouses calcicoles du département de la Charente. LPO Rochefort
Informateur	JEAN TERRISSE		
	JP.SARDIN		



## VALLEE DE L'ANTENNE (Identifiant national : 540120110)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 08690000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : JEAN TERRISSE (LPO), - 540120110, VALLEE DE L'ANTENNE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 14P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/540120110.pdf>

Région en charge de la zone : Poitou-Charentes  
Rédacteur(s) : JEAN TERRISSE (LPO)  
Centroïde calculé : 402485°-2107088°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN :  
Date actuelle d'avis CSRPN :  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 18/06/2014

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	14
9. SOURCES .....	14

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Charente-Maritime
- Département : Charente
- Commune : Siecq (INSEE : 17427)
- Commune : Sonnac (INSEE : 17428)
- Commune : Authon-Ébéon (INSEE : 17026)
- Commune : Prignac (INSEE : 17290)
- Commune : Blanzac-lès-Matha (INSEE : 17048)
- Commune : Seure (INSEE : 17426)
- Commune : Touches-de-Périgny (INSEE : 17451)
- Commune : Aujac (INSEE : 17023)
- Commune : Mesnac (INSEE : 16218)
- Commune : Chérac (INSEE : 17100)
- Commune : Cognac (INSEE : 16102)
- Commune : Massac (INSEE : 17223)
- Commune : Saint-Sulpice-de-Cognac (INSEE : 16355)
- Commune : Gibourne (INSEE : 17176)
- Commune : Matha (INSEE : 17224)
- Commune : Brousse (INSEE : 17071)
- Commune : Louzac-Saint-André (INSEE : 16193)
- Commune : Mons (INSEE : 17239)
- Commune : Aumagne (INSEE : 17025)
- Commune : Hâimps (INSEE : 17188)
- Commune : Fontaine-Chalendray (INSEE : 17162)
- Commune : Saint-Ouen (INSEE : 17377)
- Commune : Bagnizeau (INSEE : 17029)
- Commune : Bresdon (INSEE : 17062)
- Commune : Courcerac (INSEE : 17126)
- Commune : Cherves-Richemont (INSEE : 16097)
- Commune : Thors (INSEE : 17446)
- Commune : Saint-Laurent-de-Cognac (INSEE : 16330)
- Commune : Javrezac (INSEE : 16169)
- Commune : Migron (INSEE : 17235)
- Commune : Cressé (INSEE : 17135)

### 1.2 Superficie

1481,64 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 10  
Maximale (mètre): 50

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [540004558](#) - VALLEE DE L'ANTENNE (Type 1) (Id reg. : 08690467)
- Id nat. : [540003975](#) - VALLEE DU RI BELLOT (Type 1) (Id reg. : 08690002)
- Id nat. : [540007642](#) - LES FADES (Type 1) (Id reg. : 08690542)

### 1.5 Commentaire général

Le site intègre les habitats caractéristiques d'un petit système alluvial planitiaire atlantique peu anthropisé : petite rivière à courant moyen, aux eaux claires et de bonne qualité, ripisylve spatialement étendue (aulnaie-frênaie) alternant avec des mégaphorbiaies, des roselières et des magnocariçaies. Des plantations de peuliers et quelques prairies inondables complètent l'ensemble.

Au sud de Saint-Sulpice une petite portion du plateau dominant la vallée a également été intégrée en raison de la présence de pelouses sèches (importance pour les orchidées) et de carrières souterraines abandonnées (colonies de chiroptères). Au nord du complexe alluvial principal ont été également intégrés par logique fonctionnelle plusieurs lits mineurs d'affluents secondaires de l'Antenne

Intérêt écosystémique :

Un des sites alluviaux régionaux les mieux conservés avec, notamment, des surfaces encore importantes couvertes par l'aulnaie-frénaie inondable parcourue par un dense chevelu de bras secondaires de l'Antenne, une petite rivière aux eaux de bonne qualité.

Intérêt faunistique :

Très élevé avec la présence simultanée de la Loure et du Vison d'Europe qui occupent de manière permanente les milieux aquatiques et rivulaires du site, d'une guilda diversifiée d'amphibiens (remarquable présence en sympatrie des 2 rainettes françaises) et d'invertébrés rares comme la Rosalie des Alpes, plus ou moins inféodée en Poitou-Charentes à ce type de milieu.

Par ailleurs, la vallée constitue un terrain de chasse essentiel pour les nombreuses espèces de chauves-souris utilisant les anciennes carrières souterraines du plateau des Fades comme gîte diurne et/ou comme site de reproduction.

Intérêt botanique :

La vallée du Ri Bellot possède l'unique station du POITOU-CHARENTES d'une Renonculacée eurasiatique, l'Anémone fausse-renoncule (*Anemone ranunculoides*).

Les pelouses xéro-thermophiles calcicoles des Fades hébergent quant à elles une petite population d'Orchis fragrans, Orchidée méridionale en limite nord-occidentale de son aire ainsi que quelques individus de l'endémique régionale, *Biscutella guillonii*.

Comme dans le cas de tous les milieux alluviaux, les habitats du lit majeur de l'Antenne restent très vulnérables à diverses altérations, réelles ou potentielles, d'origine anthropique : dégradation de la qualité des eaux de surface ou phréatiques, intensification avec le remplacement de l'aulnaie-frénaie climacique par des plantations de peupliers, des prairies naturelles inondables par des cultures de maïs, augmentation de la fréquentation humaine (pêcheurs, randonneurs, etc) génératrice de dérangements pour la faune la plus sensible (mammifères, notamment).

Les affluents secondaires du nord de la zone sont quant à eux soumis à de très fortes altérations d'origine agricole - pompages excessifs pour l'arrosage du maïs - qui expliquent que leur lit soit totalement à sec durant plusieurs mois chaque année.

En ce qui concerne les carrières souterraines, les dérangements occasionnés par des visites répétées des secteurs les plus sensibles ou à des moments-clés du cycle des chauves-souris, constituent les menaces les plus fortes.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Pêche
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Exploitations minières, carrières

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Lit mineur
- Bras mort

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faunistique</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Insectes</li> <li>- Floristique</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-épuration des eaux</li> <li>- Expansion naturelle des crues</li> <li>- Ralentissement du ruissellement</li> <li>- Soutien naturel d'étiage</li> <li>- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges</li> <li>- Zone particulière d'alimentation</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> </ul>

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le site prend en compte l'ensemble du lit majeur de l'Antenne ainsi que quelques coteaux boisés escarpés limitant la zone inondable du plateau ; vers le nord, le lit mineur de plusieurs affluents ( l'Aurion, la Saudrenne, la Gravouse, le Briou) est également intégré (problématique Vison d'Europe). Au sud-ouest enfin, une petite zone de pelouses sèches et d'anciennes carrières souterraines située sur le plateau mais en continuité avec le corridor alluvial de l'Antenne (ZNIEFF N°542) est incluse.

#### 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

#### 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

##### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Odonates</li> <li>- Coléoptères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amphibiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>

##### 5.2 Habitats

#### 6. HABITATS

##### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				
	88 <i>Mines et passages souterrains</i>				
	34.3 <i>Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes</i>				
	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>				
	24.1 <i>Lits des rivières</i>				

##### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.7 <i>Lisières humides à grandes herbes</i>				
	83.32 <i>Plantations d'arbres feuillus</i>				
	41.7 <i>Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes</i>				
	41.3 <i>Frênaies</i>				
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>				
	34.4 <i>Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>				
	37.1 <i>Communautés à Reine des prés et communautés associées</i>				

##### 6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

##### 6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	292	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Rainette méridionale	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Triton marbré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
Coleoptères	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Gerf-volant (male), Biche (femelle), Lucane	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
	12348	<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	61258	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
Mammifères	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : JP,SARDIN				
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Reproduction indéterminée	Informateur : JP,SARDIN				
	60546	<i>Miniopterus schreibersi</i> (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP,SARDIN				

- 7 / 14 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60704	<i>Mussetia lutreola</i> (Linnaeus, 1761)	Vison d'Europe, Vison	Reproduction indéterminée	Informateur : JP,SARDIN				
	60430	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP,SARDIN				
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Murin à oreilles écharnées, Vespertillon à oreilles écharnées	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP,SARDIN				
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP,SARDIN				
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertillon à moustaches	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP,SARDIN				
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertillon de Natterer	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP,SARDIN				

- 8 / 14 -

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
60127	<i>Neomys todianus</i> (Fennant, 1771)	Croscopie aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-raine	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
60493	<i>Pipistrellus kuhli</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP.SARDIN				
60518	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux, Oreillard septentrional	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP.SARDIN				
60527	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	Reproduction indéterminée	Informateur : JP.SARDIN				
60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreiber, 1774)	Grand rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction Passage, migration	Informateur : JP.SARDIN				
60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	Passage, migration	Informateur : JP.SARDIN				
66381	<i>Oxygaster curtsii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (Lx), Oxycordulie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
3571	<i>Alocoo althius</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				1980 - 1991

-9/ 14 -

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
1975	<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1789)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
4625	<i>Coccythraustes coccythraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-royaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
2481	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JP.SARDIN				
82656	<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	Anémone fausse-renoncule	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
131697	<i>Artemisia alba</i> subsp. <i>camphorata</i> P.Four., 1939	Armoise blanche, Armoise camphrée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				

-10/ 14 -



Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
84869	<i>Astragalus mopsessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpeller, Esparcette à l'arête	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
88041	<i>Biscutella guillonii</i> Jord., 1864	Lunetière de Guillon, Biscutelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
88470	<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laiçhe digitée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
88545	<i>Carex gracilis</i> Curtis, 1786	Laiçhe aiguë, Laiçhe grêle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
88993	<i>Carex strigosa</i> Huds., 1778	Laiçhe à épis grêles, Laiçhe maigre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	Printade, Fritillaire damier, Fritillaire printade	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
105148	<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Clandestine écailleuse, Lathrye écailleuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE		100		2002
110221	<i>Oronis pusilla</i> L., 1759	Bugrane naine, Oronis de Colonna, Oronis grêle, Bugrane de Colonna	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				
138369	<i>Orchis coriophora subsp. fragrans</i> (Pollini) K.Richt., 1890	Orchis à odeur de vanille	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JEAN TERRISSE				

## 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	292	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Insectes	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
	12348	<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	65381	<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Mammifères	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60518	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60527	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60704	<i>Mustela lutreola</i> (Linnaeus, 1761)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	61258	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2481	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

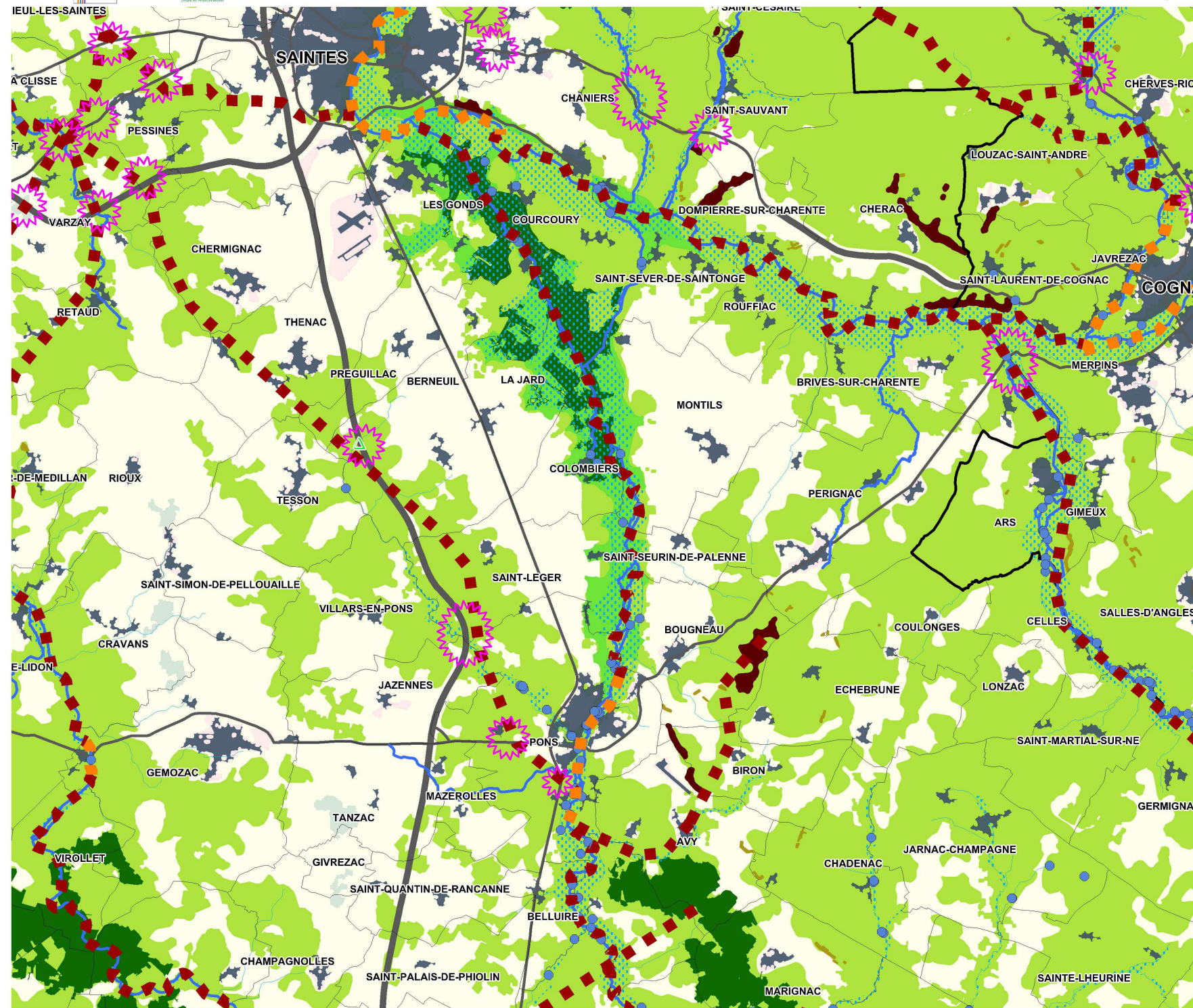
## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	SARDIN JP.	1995	Bordereau scientifique du Site Potentiel d'Intérêt Communautaire n°71 : Vallée de l'Antenne, DIREN POITOU-CHARENTES
Informateur	JEAN TERRISSE		
	JP.SARDIN		
	P.LAVOUE		





**TRAME VERTE ET BLEUE**

- Composante bleue régionale
- Autres continuités aquatiques (BD Carthage)

**Réservoirs de biodiversité (à préserver)**

- Pelouses sèches calcicoles
- Pelouses sèches calcicoles situées sur des RB forêts et landes
- Forêts et landes
- Systèmes bocagers
- Plaines ouvertes
- APPB\* chiroptères

**Milieux littoraux :**

- Estran
- Milieux littoraux continentaux

**Milieux humides :**

- Vallées
- Autres secteurs humides, marais

**Corridors écologiques**

- Corridors d'importance régionale, à préserver ou à remettre en bon état (tracé indicatif)
- Corridors pelouses sèches calcicoles (pas japonais)
- Zone de corridors diffus

**ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS**

**Infrastructures linéaires de transport**

- Autoroutes ou type "autoroutier"
- Liaisons principales
- Voies ferrées électrifiées
- Fuseau LGV Sud-Europe-Atlantique

**Zones urbanisées**

- Zones urbanisées denses

**Risque de fragmentation**

- Obstacle à l'écoulement
- Secteurs à enjeux pour assurer les continuités biologiques des vallées (tracé indicatif)
- Autre zone de conflit potentiel

**ÉLÉMENTS POTENTIELLEMENT RECONNECTANTS**

- Grande faune
- Petite faune

**AUTRES ÉLÉMENTS**

- Limites de la région
- Limites des départements
- Limites des communes
- Zones urbanisées
- Zones agricoles
- Zones forestières
- Surfaces en eau

Sources : BD TOPO © IGN - BD CARTHAGE © IGN - Union européenne, SOCS, CORINE Land Cover, 2006 - DREAL - POTIOLU-CHARENTES - ONCFS - ONEIRA - Confédération ASF - LGV SEA - CNSA - ORE - Poitou-Charentes-Nature et associations affiliées - CEREMA, SO

Les cartes sont prévues pour une exploitation au 1/100 000 et ne sont pas adaptées à des zooms à plus grande échelle

**EI - ANNEXE 6 : MESURES DE BRUITS**





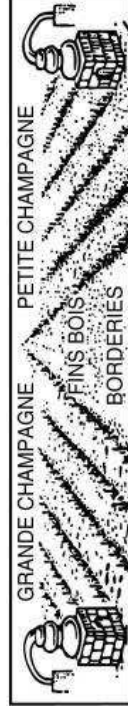
ENVIRONNEMENT XO SARL  
N° SIRET : 830 339 636 000 29  
59 av Beaupréau local n° 5  
17390 La TREMBLADE  
Tel : 06 63 55 85 22  
Mail : cedric.musset@e-xo.fr



---

## S.A. RÉMY TOURNY

DISTILLATEURS-NÉGOCIANTS



---

# Dossier de demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'installations de stockage d'alcools de bouche à LOUZAC-SAINT-ANDRE (16)

---

## Annexe Mesures de bruits

Destinataire	Société	Email	Téléphone
Laetitia ADOL	ETS REMY TOURNY	<a href="mailto:remytourny@wanadoo.fr">remytourny@wanadoo.fr</a>	+(33) 5 45 82 27 86

Numéro de version	Établie par	Vérifié par	Approuvé par	Date
1	A. RABILLON	C. MUSSET	L. ADOL	26 février 2021

ENVIRONNEMENT XO SARL  
N° SIRET : 830 339 636 000 29  
59 av Beaupréau local n° 5  
17390 La TREMBLADE  
Tel : 06 63 55 85 22  
Mail : [cedric.musset@e-xo.fr](mailto:cedric.musset@e-xo.fr)





## 1. LOCALISATION DES POINTS DE MESURES

Les points de mesures sont précisés sur la carte ci-dessous. Ils correspondent à une zone à émergence réglementée pour les points n° 1 et 2 et à la limite de propriété pour les points n° 1, 2 et n° 3.



Source : E-XO

Figure 1 : Localisation des points de mesurage

## 2. CONDITIONS DE MESURAGE ET APPAREILLAGE

Les caractéristiques de l'appareillage des mesures utilisées sont les suivantes :

- sonomètre KIMO classe 2, de type DB300/2, n° de série 17080264,
- microphone KIMO, n° 504936, avec préamplificateur KIMO n° 16070440,
- boule anti-vent,
- calibre KIMO n° 17080530,
- date d'étalonnage : 19/08/2019,
- date de calibration : 25/02/2021.

Les horaires de fonctionnement de l'installation sont du lundi au vendredi de 7 h à 18 h

Les mesures ont été réalisées dans les conditions suivantes :

Les mesures ont été réalisées dans les conditions météorologiques suivantes le 25 janvier 2021

Heure	Température	Pluie	Vent	Pression
9 h 50 - 12 h	11 à 13 °C	0 mm/1 h	20 km/h Sud-Ouest	1026 hPa

Tableau 1 : Station météo Cognac-Châteaubernard

Les sols aux points correspondent à des sols enherbés.

Les variations de bruits pour les trois points de mesures sont essentiellement liées à :

- la circulation routière aux abords du site,
- aux activités du site,
- à la circulation sur le site.

### 3. RESULTATS DES MESURES ET COMMENTAIRES

Les résultats figurent dans le tableau ci-après.

Niveaux sonores période de jour, en activité, en dBA			
	Point 1	Point 2	Point 3
Niveau sonore (LAeq, t)	58,3 dB	54,8 dB	43,7 dB
Type sols	Goudron	Herbe	Herbe
Horaires de prises de mesures	9 h 50 -> 10 h 20	10 h 22 → 10 h 57	10h58 ->11 h 29
Climat	T°	11°	12°
	Météo	Quelques nuages	Quelques nuages
	Vent	Vend du Sud-Ouest	Vend du Sud-Ouest
Remarques	Circulation sur la route longeant le site	Circulation sur la route longeant le site et sur le site	Circulation sur la route longeant le site et sur le site

Tableau 2 : Résultats des mesures du 25/02/2021 — de jour

Les valeurs réglementaires de niveaux maximaux admissibles en limite de propriété sont respectées en périodes diurne.  
Compte tenu des faibles mouvements sur le site, il n'a pas été réalisé de modélisation des nuisances sonores liées aux activités.  
Les niveaux sonores enregistrés lors des mesures illustrent principalement la circulation routière sur les routes à proximité et sur le site.  
Au regard des activités existante et du fait du respect des valeurs réglementaires de niveaux maximaux admissibles en limite de propriété et en zone d'émergence réglementé en période d'activité, les niveaux sonores de nuit et hors activité n'ont pas été relevés.

**KIMO**

Point n°1 - S1732502.L23

**LDB23**

## Rapport de campagne

26/02/2021

### ENVIRONNEMENT XO

59 Avenue de BEAUPRÉAU  
17390 LA TREMBLADE

#### Société :

ETABLISSEMENTS REMY  
TOURNY ET COMPAGNIE  
LD MONTLAMBERT

16100 LOUZAC-SAINT-ANDRE

#### Appareil :

DB300 n° : 17080264

Microphone n° : 0504936

NF EN 61672 classe 2

Date de vérification : 12/08/2019

Date de certificat :

Numéro de certificat :

#### Configuration :

Mode : Leq - Stockage

Départ de mesure : 25/02/2021 09:50:20

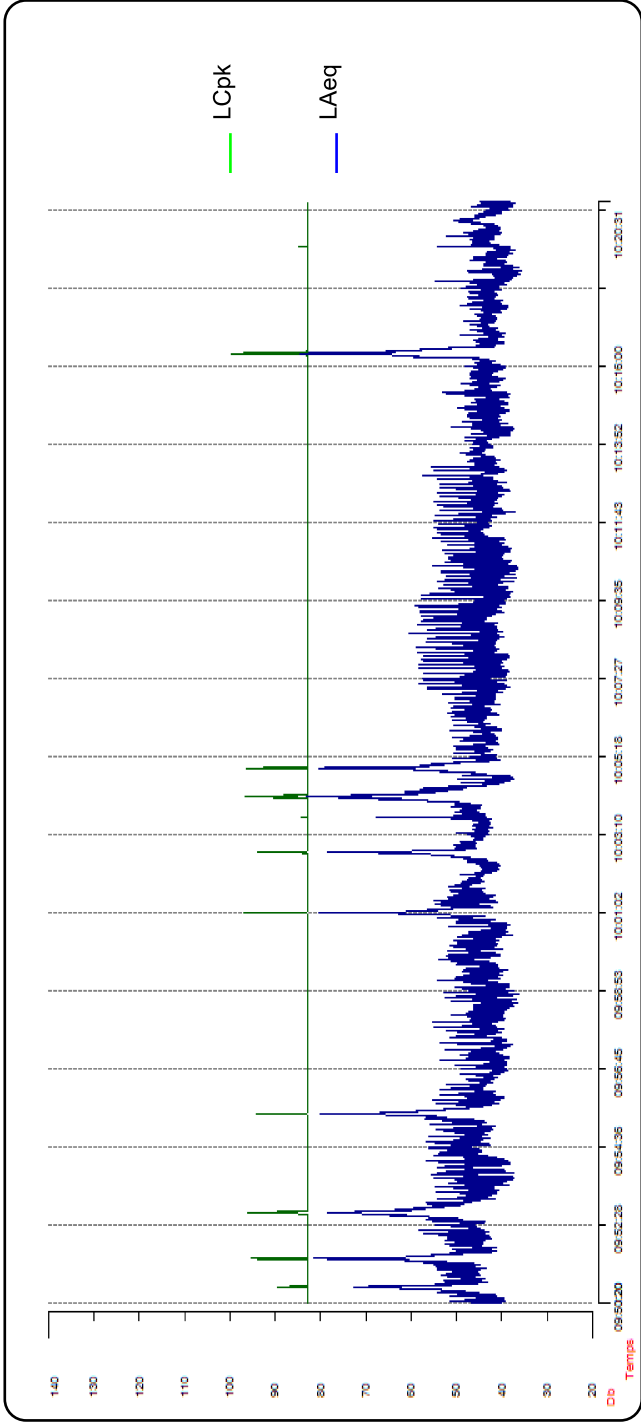
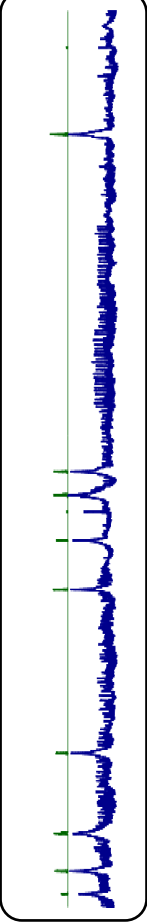
Fin de mesure : 25/02/2021 10:20:31

Durée de la mesure : 00:30:11

Pondération Leq : A/C

Pondération Lpk : C

Echantillonnage : 1/8 s



#### Résultats (Modifiés) :

Départ de mesure :

25/02/2021 09:50:20

Fin de mesure :

25/02/2021 10:20:31

Durée de la mesure : 00:30:11

LAeq : 58,3 dB

LAeq max : 84,8 dB

LAeq min : 35,7 dB

LCeq : 63,7 dB

LCeq max : 89,1 dB

LCeq min : 47,0 dB

LCpk max : 99,8 dB

% Surcharge : 0,00

LAN :

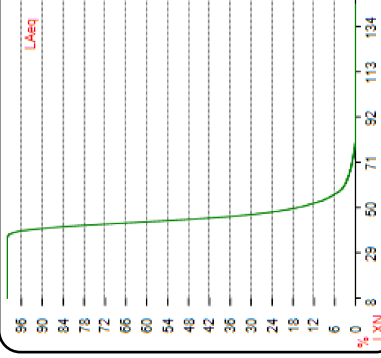
L01 = 71,3 dB

L10 = 52,9 dB

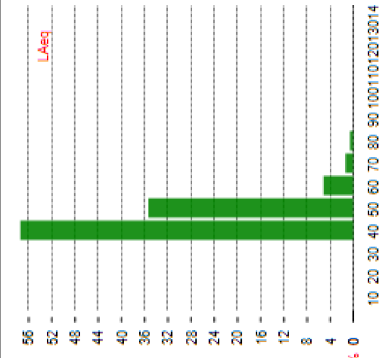
L50 = 44,2 dB

L90 = 40,2 dB

L95 = 39,3 dB



C10 = 0 %
C20 = 0 %
C30 = 0 %
C40 = 57,4 %
C50 = 35,4 %
C60 = 5,2 %
C70 = 1,4 %
C80 = 0,6 %
C90 = 0 %
C100 = 0 %
C110 = 0 %
C120 = 0 %
C130 = 0 %
C140 = 0 %



#### Observations :

Point n°1

Commentaire général :

**KIMO**

Point n°2 - S1742502.L23

**LDB23**

## Rapport de campagne

**ENVIRONNEMENT XO**

59 Avenue de BEAUPRÉAU  
17390 LA TREMBLADE

Société :

ÉTABLISSEMENTS REMY  
TOURNY ET COMPAGNIE  
LD MONTLAMBERT

16100 LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Appareil :

DB300 n° : 17080264

Microphone n° : 0504936

NF EN 61672 classe 2

Date de vérification : 12/08/2019

Date de certificat :

Numéro de certificat :

Configuration :

Mode : Leq - Stockage

Départ de mesure : 25/02/2021 10:22:10

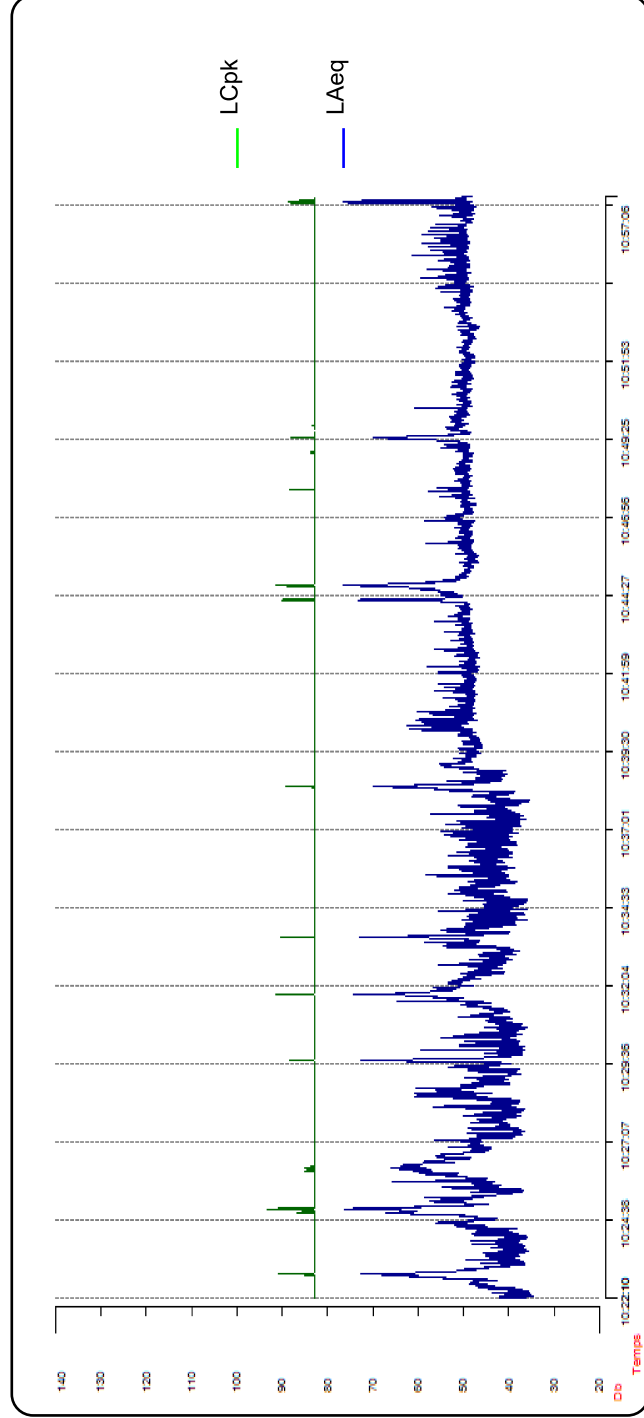
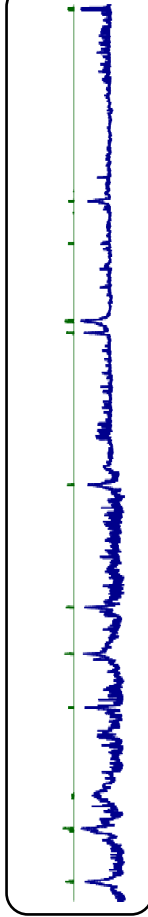
Fin de mesure : 25/02/2021 10:57:06

Durée de la mesure : 00:34:56

Pondération Leq : A/C

Pondération Lpk : C

Echantillonnage : 1/8 s



Résultats (Modifiés) :

Départ de mesure :

25/02/2021 10:22:10

Fin de mesure :

25/02/2021 10:57:06

Durée de la mesure : 00:34:56

LAeq : 54,8 dB

LAeq max : 76,5 dB

LAeq min : 34,6 dB

LCeq : 63,0 dB

LCeq max : 83,3 dB

LCeq min : 48,7 dB

LCpk max : 93,4 dB

% Surcharge : 0,00

LAN :

L01 = 68,2 dB

L10 = 53,1 dB

L50 = 48,8 dB

L90 = 40,4 dB

L95 = 38,9 dB

C10 = 0 %

C20 = 0 %

C30 = 0 %

C40 = 27 %

C50 = 66,1 %

C60 = 5,3 %

C70 = 1,5 %

C80 = 0,1 %

C90 = 0 %

C100 = 0 %

C110 = 0 %

C120 = 0 %

C130 = 0 %

C140 = 0 %

C10 = 0 %

C20 = 0 %

C30 = 0 %

C40 = 27 %

C50 = 66,1 %

C60 = 5,3 %

C70 = 1,5 %

C80 = 0,1 %

C90 = 0 %

C100 = 0 %

C110 = 0 %

C120 = 0 %

C130 = 0 %

C140 = 0 %

96

90

84

78

72

66

60

54

48

42

36

30

24

18

12

6

0

% LxN

64

60

56

52

48

44

40

36

32

28

24

20

16

12

8

4

% 0

Observations :

Point n°2

Commentaire général :

**KIMO**

Point n°3 - S1752502.L23

**LDB23**

## Rapport de campagne

26/02/2021

**ENVIRONNEMENT XO**

59 Avenue de BEAUPRÉAU  
17390 LA TREMBLADE

Société :

ÉTABLISSEMENTS REMY  
TOURNY ET COMPAGNIE

Appareil :

DB300 n° : 17080264  
Microphone n° : 0504936  
NF EN 61672 classe 2  
Date de vérification : 12/08/2019  
Date de certificat :  
Numéro de certificat :

LD MONTLAMBERT  
16100 LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Configuration :

Mode : Leq - Stockage

Départ de mesure : 25/02/2021 10:58:20

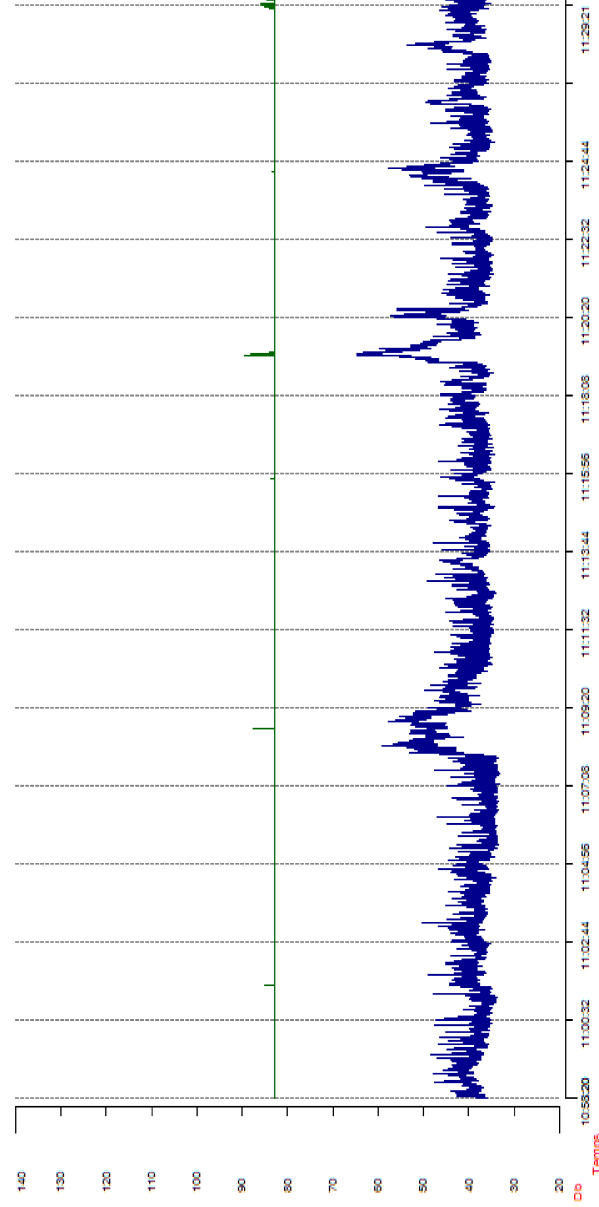
Fin de mesure : 25/02/2021 11:29:21

Durée de la mesure : 00:31:01

Pondération Leq : A/C

Pondération Lpk : C

Echantillonnage : 1/8 s



Résultats (Modifiés) :

Départ de mesure :

25/02/2021 10:58:20

Fin de mesure :

25/02/2021 11:29:21

Durée de la mesure : 00:31:01

LAeq : 43,7 dB

LAeq max : 64,9 dB

LAeq min : 33,2 dB

LCeq : 60,9 dB

LCeq max : 81,5 dB

LCeq min : 48,4 dB

LCpk max : 89,5 dB

% Surcharge : 0,00

LAN :

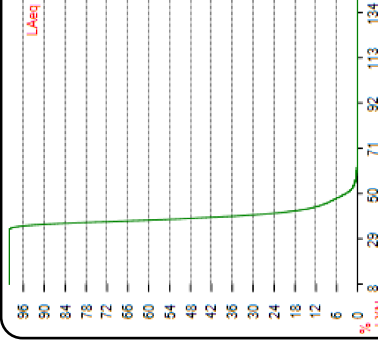
L01 = 54,3 dB

L10 = 44,8 dB

L50 = 38,2 dB

L90 = 35,6 dB

L95 = 35,1 dB



C10 = 0 %  
C20 = 0 %  
C30 = 4,3 %  
C40 = 86 %  
C50 = 8,9 %  
C60 = 0,8 %  
C70 = 0 %  
C80 = 0 %  
C90 = 0 %  
C100 = 0 %  
C110 = 0 %  
C120 = 0 %  
C130 = 0 %  
C140 = 0 %

Observations :

Point n°3

Commentaire général :



**EI - ANNEXE 7 : AVIS DE REMISE EN ÉTAT**





# AVIS DU PROPRIÉTAIRE SUR LA REMISE EN ÉTAT ET L'USAGE FUTUR DU SITE EN FIN D'EXPLOITATION

Le point n° 11 du I. de l'article D181-15-2 du Code de l'environnement précise que la demande d'autorisation est accompagnée, « dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation. Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur » ;

Les ÉTS RÉMY TOURNY, conformément à l'article R512-39-1 du Code de l'Environnement, notifieront au Préfet la date de mise à l'arrêt définitif de l'installation trois mois au moins avant celui-ci.

La notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site. Ces mesures comporteront, notamment :

1. l'évacuation des produits dangereux et, pour les installations autres que les installations de stockage de déchets, la gestion des déchets présents sur le site ;
2. des interdictions ou limitations d'accès au site ;
3. la suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
4. la surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

Les ÉTS RÉMY TOURNY placeront le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L511-1 du Code de l'Environnement et qu'il permette un usage futur du site déterminé selon les dispositions des articles R512-39-2 et R512-39-3 du même Code :

- les fluides et énergies seront consignés ;
- l'ensemble des installations concourant à l'activité de stockage (hors bâtiments) seront démantelées et évacuées ;
- les déchets et autres produits seront évacués selon des filières agréées.

La commune de LOUZAC-SAINT-ANDRE dispose d'un plan local d'urbanisme. Le site est actuellement classé en zone A à caractère agricole, zone strictement réservée aux activités agricoles et aux constructions nécessaires à cet usage. Le site s'étend sur les parcelles cadastrales AN 77, AN 79, AN 80 et AN 82.


Une demande de reclassement de la zone en zone Ux a été réalisée fin décembre 2020 et le projet ne sera réalisé qu'en cas d'acceptation de cette modification. En cas de cessation d'activité, le site des ÉTS RÉMY TOURNY maintiendra le classement des zones et le site conservera une vocation d'accueil d'activité économique.

## Avis du propriétaire

Madame Laetitia ADOL agissant en qualité de propriétaire des parcelles AN 82, AN 79, AN 80 et AN 77, sur la commune de LOUZAC SAINT ANDRE, donne un avis favorable aux conditions de remise en état et d'usage futur du site expose ci-dessus.

Date : 31/10/2022

Cachet et Signature

  
Éts Rémy TOURNY S.A.  
Distillateurs - Négociants  
- Domaine de Montlambert -  
16100 LOUZAC SAINT ANDRÉ  
Tél. 05 45 82 27 86 - Fax 05 45 82 91 32  
SIRET : FR 36 906 120 076 00011 - APE 1101 Z

# AVIS DU MAIRE

## SUR LA REMISE EN ÉTAT ET L'USAGE FUTUR DU SITE EN FIN D'EXPLOITATION

Le point n° 11 du I. de l'article D181-15-2 du Code de l'environnement précise que la demande d'autorisation est accompagnée, « dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation. Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur » ;

Les ÉTS RÉMY TOURNY, conformément à l'article R512-39-1 du Code de l'Environnement, notifieront au Préfet la date de mise à l'arrêt définitif de l'installation trois mois au moins avant celui-ci.

La notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site. Ces mesures comporteront, notamment :

1. l'évacuation des produits dangereux et, pour les installations autres que les installations de stockage de déchets, la gestion des déchets présents sur le site ;
2. des interdictions ou limitations d'accès au site ;
3. la suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
4. la surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

Les ÉTS RÉMY TOURNY placeront le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L511-1 du Code de l'Environnement et qu'il permette un usage futur du site déterminé selon les dispositions des articles R512-39-2 et R512-39-3 du même Code :

- les fluides et énergies seront consignés ;
- l'ensemble des installations concourant à l'activité de stockage (hors bâtiments) seront démantelées et évacuées ;
- les déchets et autres produits seront évacués selon des filières agréées.

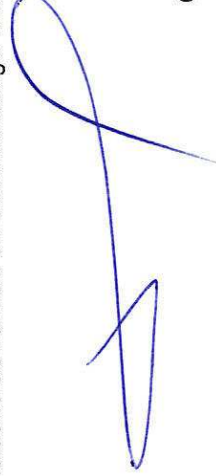
La commune de LOUZAC-SAINT-ANDRE dispose d'un plan local d'urbanisme. Le site est actuellement classé en zone A à caractère agricole, zone strictement réservée aux activités agricoles et aux constructions nécessaires à cet usage. Le site s'étend sur les parcelles cadastrales AN 77, AN 79, AN 80 et AN 82.

Une demande de reclassement de la zone en zone Ux a été réalisée fin décembre 2020 et le projet ne sera réalisé qu'en cas d'acceptation de cette modification. En cas de cessation d'activité, le site des ÉTS RÉMY TOURNY maintiendra le classement des zones et le site conservera une vocation d'accueil d'activité économique.

### Avis du Maire

Monsieur Lillian JOUSSON, agissant en qualité de Maire de la Commune de LOUZAC-SAINT-ANDRE, donne un avis favorable aux conditions de remise en état et d'usage futur du site exposé ci-dessus.

Date : 07 novembre 2022



Cachet et Signature

**EI - ANNEXE 8 : ÉTUDE HYDRAULIQUE PLUVIALE ET  
GÉOTECHNIQUE**





CONSTRUCTION DE TROIS CHAIS  
COMMUNE DE LOUZAC SAINT ANDRE

**ETUDE HYDRAULIQUE PLOUVIALE  
& RECHERCHE DE ZONE HUMIDE**

<b>MAITRE D'OUVRAGE :</b>	<b>ETS REMY TOURNY</b> Montlambert 16 100 LOUZAC SAINT ANDRE		
<b>Date :</b>	18 Juin 2021	<b>Version :</b>	Version n°1

# SOMMAIRE

A	Préambule	4
B	Identité du pétitionnaire	5
C	Localisation de l'opération	6
D	Etat initial sommaire du site et de son environnement	10
1	L'environnement physique et les éléments structurants du site	10
1.1	Géologie.	10
1.2	Aléa retrait / gonflement des argiles :	11
1.3	Contexte hydrogéologique.	13
1.4	Contexte géologique	16
2	Occupation des sols et contexte biologique	17
2.1	Occupation des sols & Ecosystème du site	17
2.2	Le contexte biologique et zones NATURA 2000	19
3	Recherche de la présence éventuelle de zone humide	22
3.1	Rappel réglementaire – Définition d'une zone humide	22
3.2	Définition d'une zone humide	22
3.3	Fonctionnalités des zones humides :	23
3.4	Prélocalisation de zone humide	24
3.5	Définition réglementaire d'une zone humide et caractéristique pédologique	26
4	Contexte topographique	29
5	Contexte hydrographique & SDAGE / SAGE	32
5.1	Généralités	32
5.2	SDAGE Adour Garonne	32
5.3	SAGE Charente	33
5.4	La Charente du confluent de la Touvre au confluent du Bramerit – FRFR332 :	34
5.5	Zonages réglementaires liés au réseau hydrographique	35
E	Gestion des eaux pluviales	36
1	Estimation du coefficient d'apport	36
2	Dimensionnement des ouvrages pluviaux	37
2.1	Méthode de calcul & Occurrence de pluie :	37
2.2	Dimensionnement de la noue d'infiltration	38
3	Gestion qualitative des eaux pluviales	39
3.1	Généralités.	39
3.2	Evaluation des masses polluantes rejetées.	41
F	Annexes	44

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation du projet .....	7
Figure 2.	Localisation cadastrale .....	8
Figure 3.	Vue aérienne du site .....	9
Figure 4.	Géologie & Retrait / Gonflement des argiles .....	12
Figure 5.	Classification EUNIS dans un rayon de 300 m autour du site .....	18
Figure 6.	Cartographie des zones humides à protéger .....	25
Figure 7.	Localisation des sondages pédologiques – Recherche zone humide .....	28
Figure 8.	Topographie du secteur d'étude – Fond IGN .....	30
Figure 9.	Topographie du secteur d'étude – Fond Ortho .....	31

---

# A Préambule

---

La société ETS REMY TOURNY envisage la construction de trois chais. Le projet se situe au lieu-dit « Louzac », sur la commune de Louzac Saint André.

Au regard des caractéristiques du projet, celui-ci doit faire l'objet d'un dossier d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Ce dossier a été confié à la société Environnement XO. Dans le cadre de cette procédure et de ce projet, il est nécessaire de définir le mode de gestion des eaux pluviales et de s'assurer de l'absence de zone humide.

Ainsi, le pétitionnaire nous a mandaté pour réaliser un dimensionnement de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales et réaliser une étude de recherche de zone humide.



## B Identité du pétitionnaire

Pétitionnaire	
Nom	ETS REMY TOURNY
Adresse	Montlambert 16 100 LOUZAC SAINT ANDRE
SIRET	90612007600011
Personne en charge du dossier	Madame Laeticia ADOL
Tél / Mail	05 45 82 27 86 / 06 09 47 65 58 / remytourny@wanadoo.fr
Maître d'œuvre	
Nom	Environnement XO SARL
Adresse	59-61 Avenue Beaupréau 17390 LA TREMBLADE
Personne en charge du dossier	Monsieur Cedric MUSSET
Tél / Mail	09 51 19 84 24 / cedric.musset@e-xo.fr
BE ENVIRONNEMENT	
Nom	IMPACT eau environnement
Adresse	33bis Avenue du Pradeau 17800 ROUFFIAC
Personne en charge du dossier	Monsieur Julien FONTAINE
Tél / Mail	05 46 98 00 88 / impactee17@gmail.com

---

## C Localisation de l'opération

---

### Localisation géographique du projet :

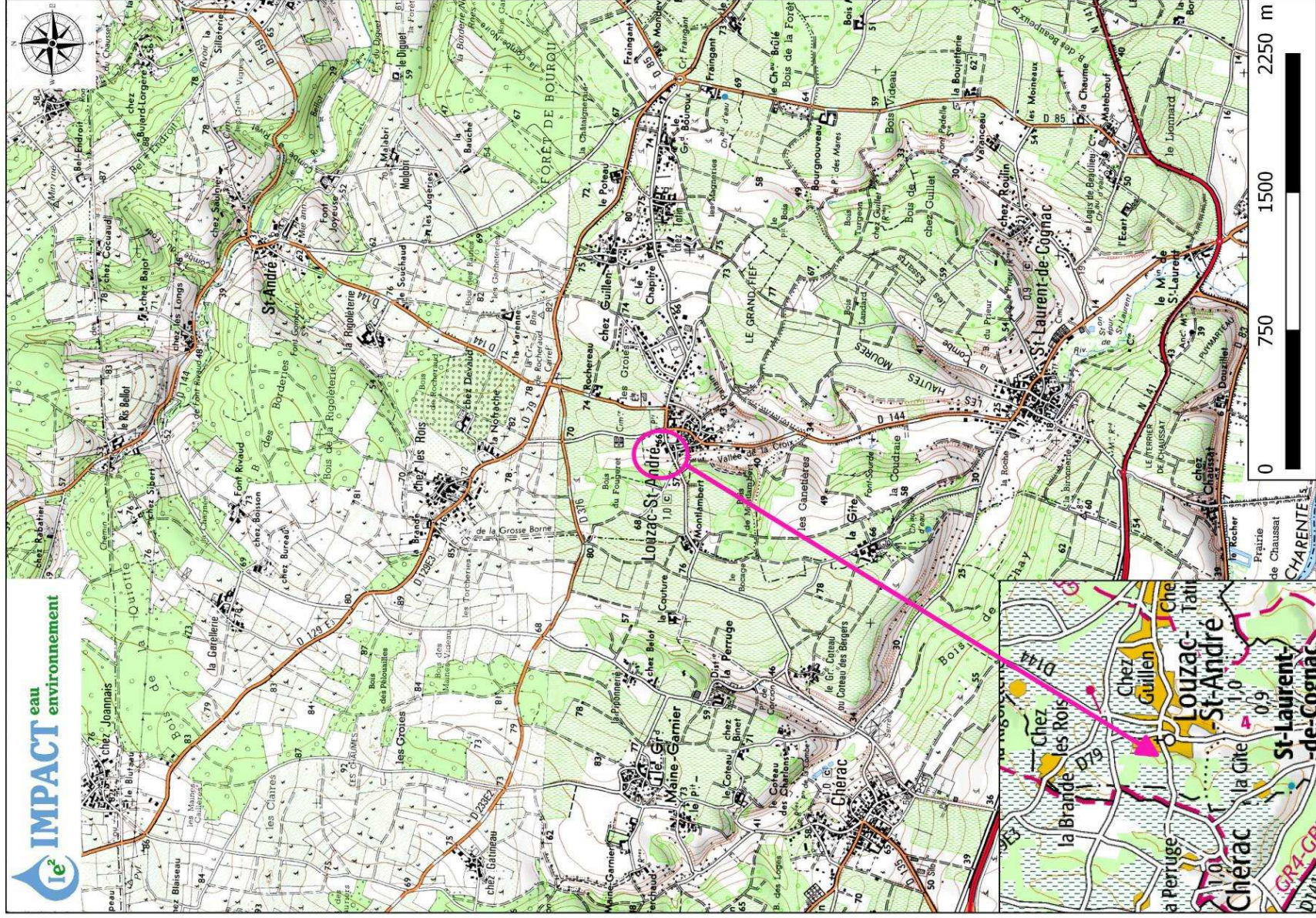
Région :	Nouvelle Aquitaine
Département :	Charente-Maritime
Commune :	Louzac Saint André
Adresse :	Louzac
Références cadastrales :	n°77, 79, 80 et 82 - section AN
Coordonnées LAMBERT 93 (centre du projet)	X : 434 502 Y : 6 518 548 Z : 60.14 m

### Localisation hydrographique :

Bassin versant hydrographique	La Charente
Sous bassin versant	La Rivière de St-Laurent
SDAGE	SDAGE Adour-Garonne
SAGE	SAGE Charente

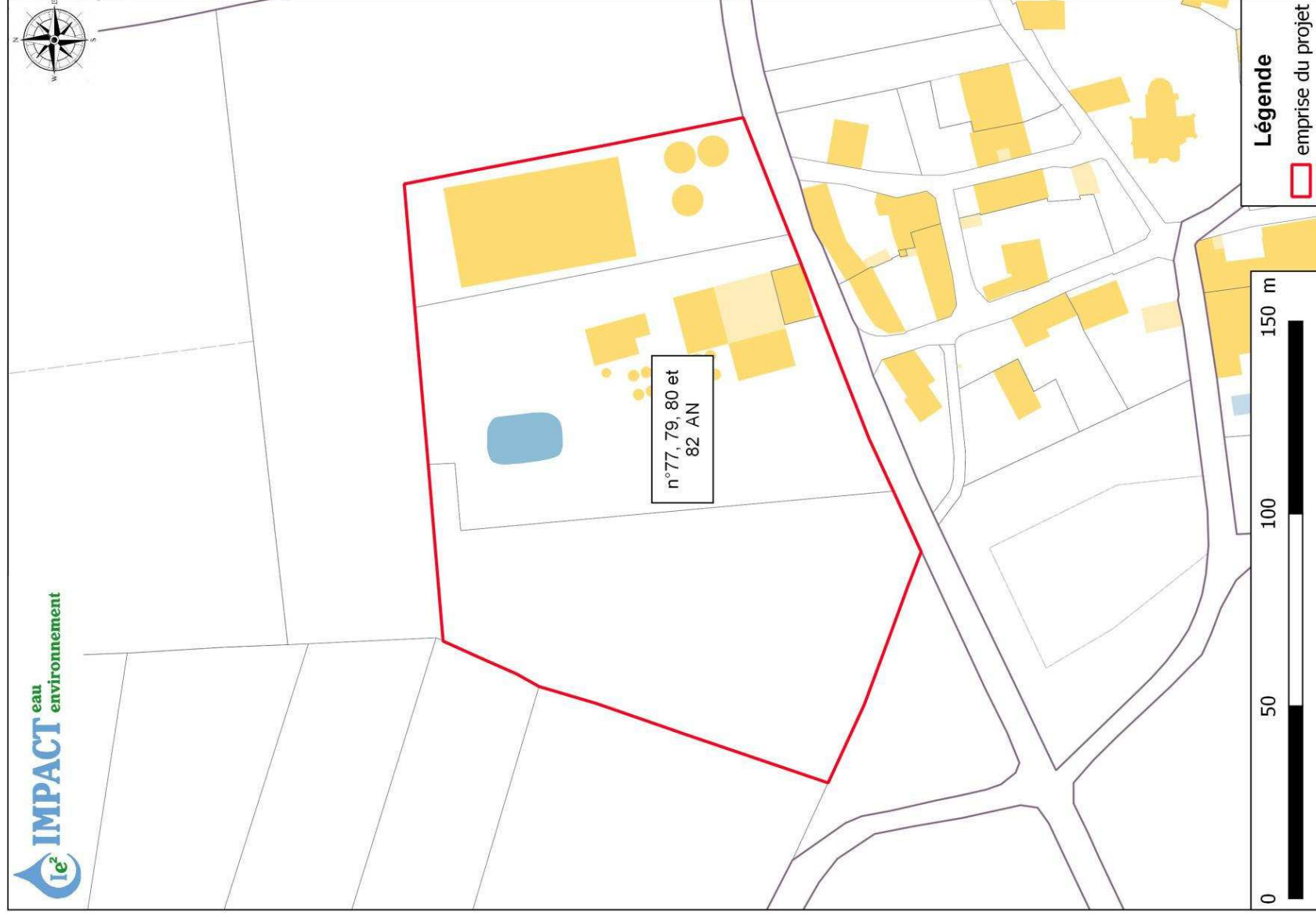


Figure 1. Localisation du projet





**Figure 2. Localisation cadastrale**



**Figure 3. Vue aérienne du site**



# D Etat initial sommaire du site et de son environnement

## 1 L'environnement physique et les éléments structurants du site

### 1.1 Géologie.

Selon la carte géologique au 1/50 000 éditée par le BRGM, le projet se situe :

#### **C5: Santonien Calcaires marneux tendres et calcaires crayeux à silex (60 mètres) :**

Ce sous-étage du Sénonien, particulièrement développé et exploité à Saintes, a été créé par H. Coquand en 1858. Le Santonien forme une masse de calcaires blanc gris, fossilifères, tendres et gélifs, très finement vacuolaires, grumeleux à graveleux, souvent piqués de glauconie (« craie glauconieuse » de W. Manès, 1853). Des silex noirs ou chamois, tubulaires, branchus ou noduleux, isolés ou en bancs, parfois diffus, existent à de nombreux niveaux ainsi que des géodes blanches siliceuses et des alignements de marcssite limonitisée.

Une pierre de taille de mauvaise qualité - car trop gélive - était extraite des bancs les moins chargés en accidents siliceux. Plusieurs niveaux étaient ainsi exploités en carrières souterraines à Saintes, les Benoîts, Rousselet, Saint-Georges-des-Coteaux, les Roches, Diconche, les Arciveaux; d'autres, proches de la base du sous-étage, l'étaient à la Charlotterie, le Patillou, Magery...

A la base, des calcaires blancs, marneux, tendres et très gélifs, empâtent des Spongiaires et des Spondyles (hameau de Coran).

De nombreux Bryozoaires, Spongiaires silicifiés, Rhynchonella vesperilio, Rh. difformis, Arcostrea zeileri, Ostrea santonensis, O. vesicularis, Exogyra plicifera, sont des organismes communs à tout le Santonien.

P. Gillard (1944) cite Mortonicerias texanum au sud des arènes de Saintes. Il a également découvert Mortonicerias serrato-marginatum associé à P/acenticerias syrtale dans les calcaires à silex de la Pommeraye, les carrières des Arciveaux, à la base de celle de Diconche et près de Portublé. Les fossiles suivants ont été également signalés:

- au sommet: Bourgueticrinus ellipticus, Pyrina ovu/um, Cyphosoma mu/titubercu/atum; C/ypeo/ampas ovum, Cardiaaster ligeriensis, Hemiaaster nasutulius, Rhynchonella boreau; Neitheia sexangularis, Corbis striatocostata, .Lima maxima, et des Spondyles.
- au milieu: Parapygus nanc/as; Sa/enia trigonata.
- à la base : Parapygus toucas; P. nanc/as; Faujasia de/aunay; Pyrina ovu/um, Catopygus e/ongatus, Micraaster turonensis, Terebratu/a nanc/as; T. coniacensis, Rhynchonella eudes; ainsi qu'une faune de Lamellibranches (Venus, Corbis, Mytilus, Vulsella).

**CF-c : Colluions mixtes – sables limoneux à débris de Crétacé supérieur remanié (60 mètres) :**

Ces colluions occupent souvent le fond des vallons secs sur 1 à 3 m environ. Du fait de leur faible transport, leur nature est directement liée au substrat proche. Elles se présentent généralement comme un mélange de matière fine argileuse ou sableuse, emballant de nombreux débris de calcaires issus du Crétacé. La matrice est sablo-argileuse dans les secteurs où existe le complexe des Doucins ; dans la Champagne, sur le Santonien et le Campanien, elle est essentiellement limono-argileuse.

**1.2 Aléa retrait / gonflement des argiles :**

En application de l'article 68 de la loi ELAN du 23 novembre 2018, le décret du conseil d'Etat n°2019-495 du 22 mai 2019 a créé une section du Code de la construction et de l'habitation spécifiquement consacrée à la prévention des risques de mouvements de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Cette carte doit permettre d'identifier les zones exposées au phénomène de retrait gonflement des argiles où s'appliqueront les nouvelles dispositions réglementaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans les zones d'exposition moyenne et forte.

L'exposition au retrait/gonflement des sols argileux est gradué selon une échelle variant de faible à fort.

**Le projet s'inscrit dans un secteur d'Aléa à priori fort.**



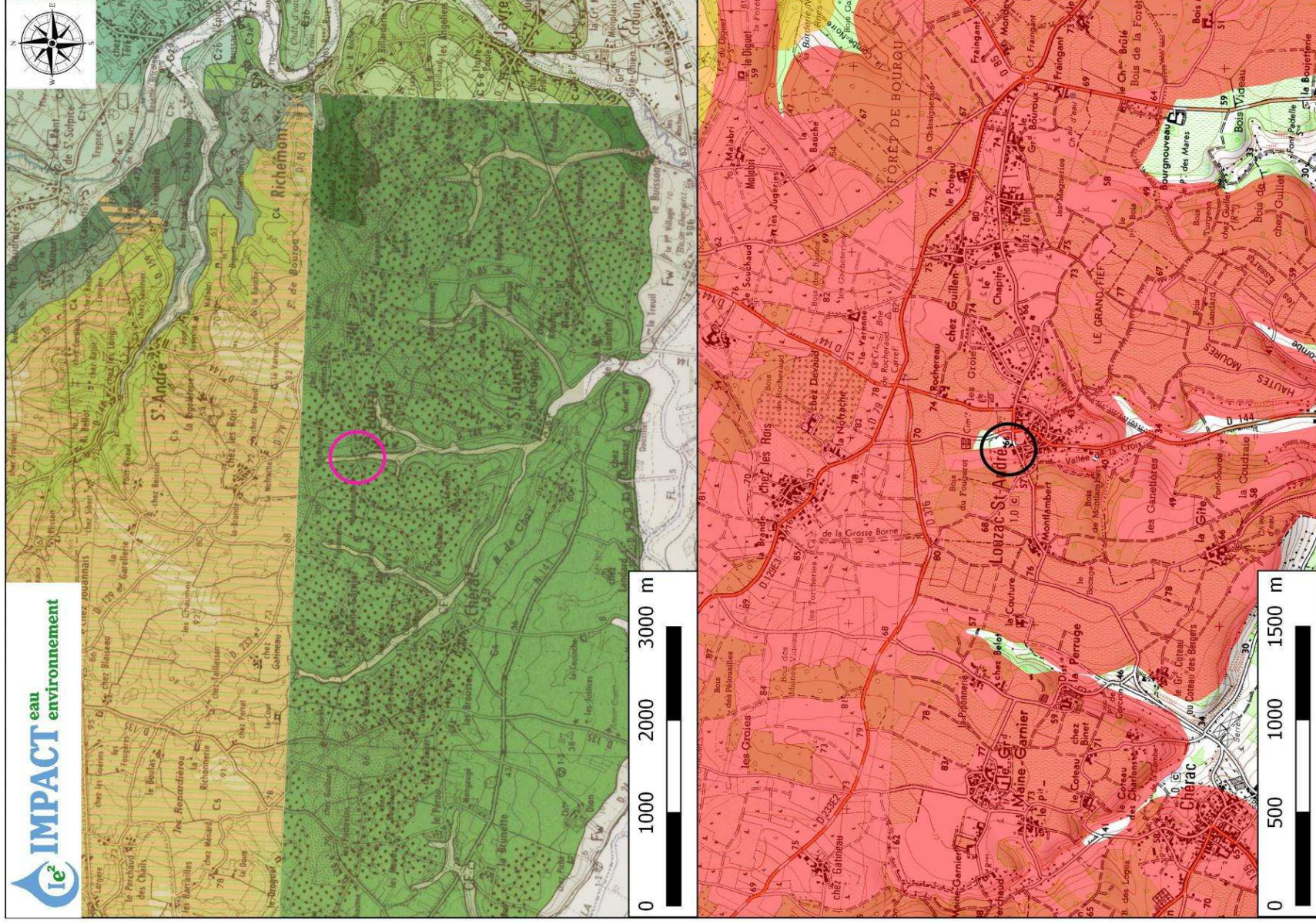


Figure 4. Géologie & Retrait / Gonflement des argiles



## 1.3 Contexte hydrogéologique.

### 1.3.1 Masses d'eau souterraine

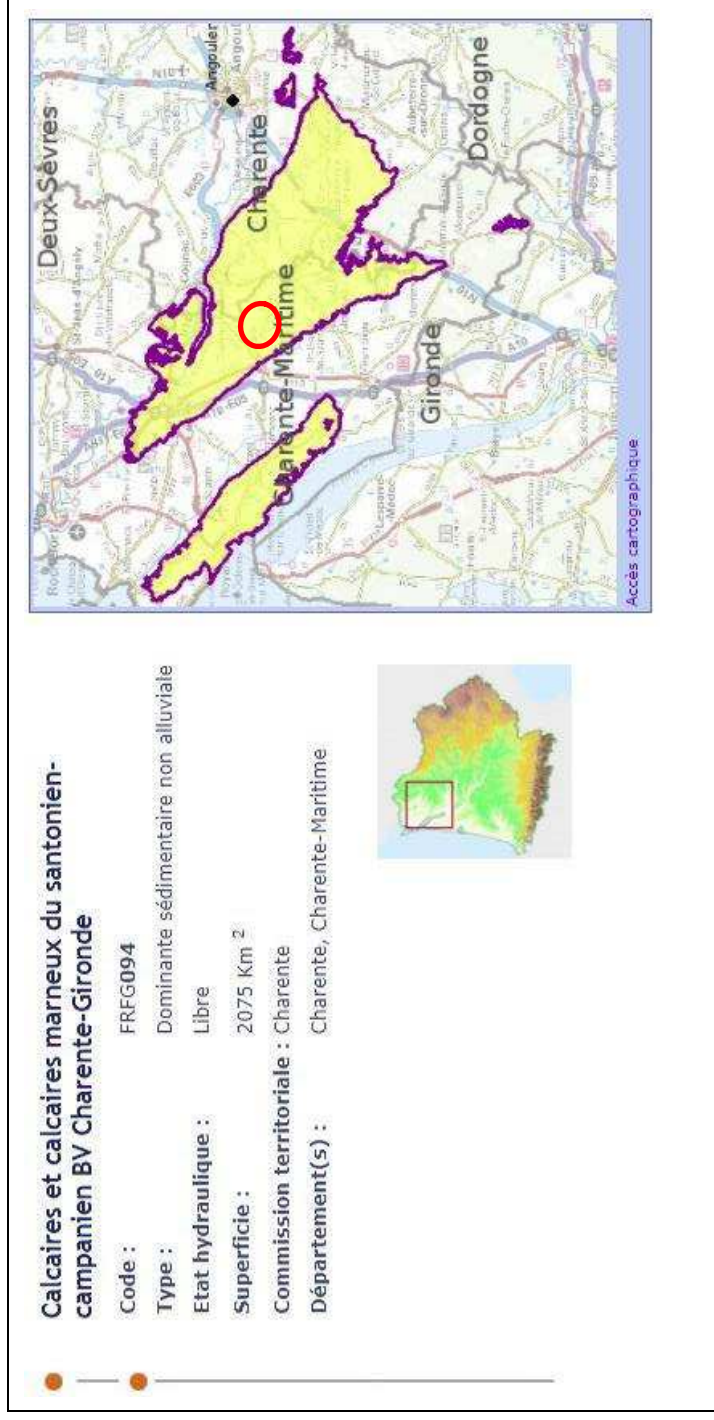
Sur la commune, cinq masses d'eau souterraine ont été identifiées.

Code	Nom
FRFG073	Calcaires et sables du turonien coniacien captif nord -aquitain
FRFG075	Calcaires, grés et sables de l'infra-cénomannien/cénomannien captif nord-aquitain
FRFG078	Sables, grés, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien
FRFG093	Calcaires, grés et sables turonien-coniacien libre BV Charente/Gironde
FRFG094	Calcaire et calcaires marneux du santonien-campanien BV Charente-gironde

Source : <http://adour-garonne.eaufrance.fr> - consulté le 28/05/2021

**Le projet est plus particulièrement concerné par la masse d'eau souterraine suivante : FRFG094 – « Calcaire et calcaires marneux du santonien-campanien BV Charente-gironde ».**

- o FRFG094 – Calcaire et calcaires marneux du santonien-campanien BV Charente-gironde:

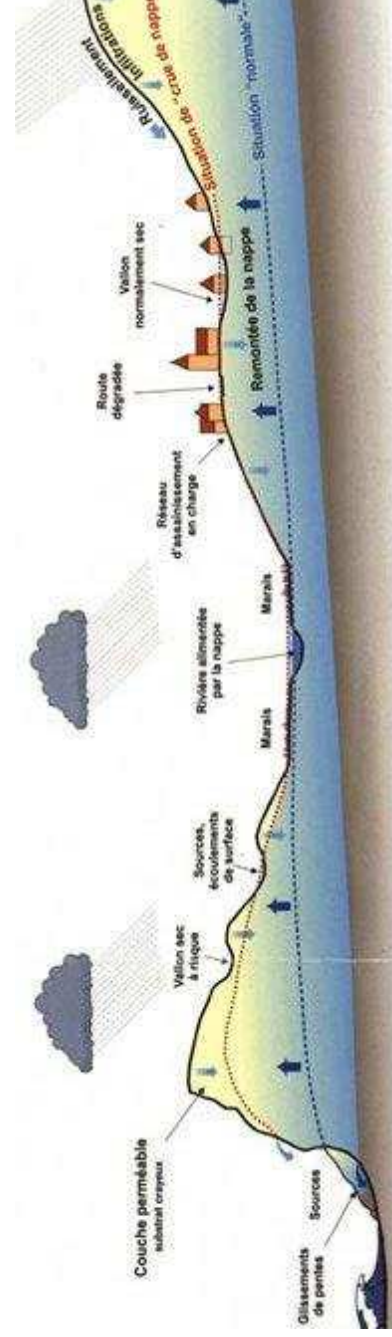


Etat de la masse d'eau et objectifs		Objectifs SDAGE 2016-2021
	<b>Etat (2007-2010)</b>	
<b>Etat quantitatif</b>	Mauvais	Bon état 2027
<b>Etat chimique</b>	Mauvais	Bon état 2027
<b>Pressions de la masse d'eau (état des lieux 2019)</b>		
<b><u>Pressions ponctuelles</u></b>		
Sites industriels		<b>Pression</b>
<b><u>Pression diffuse</u></b>		
Azote diffus d'origine agricole		<b>Pas de Pression</b>
Phytosanitaire		<b>Pression</b>
<b><u>Prélèvement d'eau</u></b>		
Pression prélèvements		<b>Non Significative</b>

### 1.3.2 Remontées de nappes phréatiques

Le B.R.G.M. a dressé une cartographie de la sensibilité aux remontées de nappes phréatiques. L'immense majorité des nappes d'eau sont contenues dans des roches que l'on appelle des aquifères. Ceux-ci sont formés le plus souvent de sable et graviers, de grès, de calcaires. L'eau occupe les interstices de ces roches, c'est à dire les espaces qui séparent les grains ou les fissures qui s'y sont développées. La nappe la plus proche du sol, alimentée par l'infiltration de la pluie, s'appelle la nappe phréatique (du grec "phrèin", la pluie).

Dans certaines conditions, une élévation exceptionnelle du niveau de cette nappe entraîne un type particulier d'inondation : une inondation « par remontée de nappe ». On appelle zone « sensible aux remontées de nappes » un secteur dont les caractéristiques d'épaisseur de la Zone Non Saturée (Z.N.S. : terrains contenant à la fois de l'eau et de l'air), et de l'amplitude du battement de la nappe superficielle, sont telles qu'elles peuvent déterminer une émergence de la nappe au niveau du sol, ou une inondation des sous-sols à quelques mètres sous la surface du sol. Pour le moment en raison de la très faible période de retour du phénomène, aucune fréquence n'a pu encore être déterminée, et donc aucun risque n'a pu être calculé.



Source : <http://www.inondationsnappes.fr> - consulté le 28/05/2021

La cartographie des zones sensibles est étroitement dépendante de la connaissance d'un certain nombre de données de base, dont :

- la valeur du niveau moyen de la nappe, qui soit à la fois mesuré par rapport à un niveau de référence (altimétrie) et géoréférencé (en longitude et latitude). Des points sont créés et renseignés régulièrement, ce qui devrait permettre à cet atlas d'être mis à jour.
- une appréciation correcte (par mesure) du battement annuel de la nappe dont la mesure statistique faite durant l'étude devra être confirmée par l'observation de terrain.
- la présence d'un nombre suffisant de points au sein d'un secteur hydrogéologique homogène, pour que la valeur du niveau de la nappe puisse être considérée comme représentative

o Situation du projet

**Le projet ne s'inscrit pas dans une zone potentiellement sujette aux débordements de cave et inondations de cave.**

*1.3.3 Captage d'eau potable*

**D'après les informations de l'Agence Régionale de la Santé, le projet intègre le périmètre de protection rapprochée – secteur général Saint Savinien (Coulonge).**

A la lecture des Arrêtés Préfectoraux de captage, aucune contrainte supplémentaire pour la gestion des eaux pluviales n'est applicable.